

OBJET / GAIA

**Budget annexe
des caveaux
columbariums :
vote du budget
primitif 2022**

**DATE DE
CONVOCAATION :**
DEIALDIAREN DATA :
5 avril 2022

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 21
hor zirenak:

Nombre de votants / 27
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, M. Vincent Goytino, adjoints, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-François Lacosta, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Didier Irastorza à Mme Eliane Aizpuru, Mme Maria Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Robert Poulou à Mme Bernadette Remeau, M. Vincent Goytino à M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatceguy à Mme Christian Hargain-Despéries, M. Jean-Paul Alaman à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 du budget annexe des caveaux columbariums.

- Vu le débat d'orientation budgétaire du 28 mars 2022,
- Vu l'avis de la commission des finances du 5 avril 2022,
- Vu le projet de budget primitif 2022,

Sur proposition de M. le Maire,

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2022 du budget annexe des caveaux columbariums qui ne comporte qu'une section, celle de fonctionnement, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	35 943 €	35 943 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza